



Communiqué de presse  
Paris, le 19 décembre 2019

## Lancement du 2ème groupe de travail sur l'éolien : la filière salue une initiative attendue et nécessaire

La première réunion du nouveau groupe de travail éolien s'est tenue hier, mercredi 18 décembre, à l'initiative d'Elisabeth Borne, Ministre de la Transition écologique et solidaire, en présence d'Emmanuelle Wargon, secrétaire d'Etat à la Transition écologique et solidaire et de France Energie Eolienne. En réunissant autour de la table toutes les parties prenantes (associations d'élus, services de l'État, gestionnaires de réseaux, ministère des Armées, directions régionales (DREAL), ONGs, agences publiques (ADEME), paysagistes et professionnels), la deuxième itération du groupe de travail éolien vise à co-construire le futur de cette énergie renouvelable et à garantir son développement harmonieux sur tout le territoire. Dans ce cadre, la ministre a « *salué les propositions formulées par FEE* ». France Energie Eolienne se félicite de la mise en place de ce nouveau groupe de travail qui répond à sa demande de concertation et de consensus.

### De la nécessité de se concerter pour co-construire le futur de l'éolien

En établissant un cadre pour un débat rationnel et dépassionné, ce groupe de travail est l'occasion de trouver des solutions pour un développement harmonieux de l'énergie éolienne sur tout le territoire.

« *Une répartition équilibrée des infrastructures et de leurs bénéfices est un sujet clé pour une transition énergétique réussie. Cet objectif est porté depuis longtemps par France Energie Eolienne, raison pour laquelle nous nous félicitons que nos propositions soient à l'ordre du jour de ce groupe de travail* », analyse **Nicolas Wolff, Président de France Energie Eolienne**.

Outre l'harmonisation du développement de l'éolien, d'autres sujets chers à la filière seront en effet abordés dans les échanges, et notamment :

- Aller plus loin en matière de démontage des parcs éoliens, FEE préconise en effet un principe d'excavation total des fondations (sauf étude environnementale y contrevenant) ;
- Avancer sur le balisage, pour améliorer durablement le confort des riverains de parcs éoliens en revenant aux nuits noires dans les campagnes ;
- Ou encore mettre en place des outils performants pour renforcer le financement participatif et l'appropriation des projets éoliens.

« *L'appropriation par les français des projets éoliens est profondément ancrée dans l'ADN de France Energie Eolienne. L'éolien est en tous points un projet de territoire, nous devons travailler à co-construire les projets avec ces derniers. C'est une des conditions de la réussite de la transition énergétique de notre pays* », ajoute **Nicolas Wolff**.

### Quels axes de travail ?

A l'issue de la première réunion, un certain nombre de pistes de réflexion ont été dégagées :

- **Harmoniser le développement de l'éolien sur l'ensemble du territoire** national, notamment via des critères géographiques dans les appels d'offres.
- **Améliorer l'intégration et le cadre de vie** en développant les expérimentations sur le balisage circonstancié.
- **Favoriser l'appropriation des projets par les français** en renforçant le financement participatif et travailler à la co-construction des projets avec les territoires.

- **Optimiser le démontage** en généralisant l'excavation totale des fondations et capitaliser sur le recyclage au-delà de 95% des éoliennes.
- **Revoir le montant des garanties financières** au regard des évolutions technologiques.

« Nous sommes convaincus que ces discussions - et les solutions qui en émaneront - permettront d'accélérer une transition énergétique au profit de tous les territoires, de perpétuer la démarche vertueuse de la filière et de lever des freins trop souvent liés à une désinformation dont l'éolien est régulièrement victime. Concertation, co-construction, pédagogie et efficacité ; voilà les 4 points cardinaux de la transition énergétique de notre pays », conclut **Nicolas Wolff**.

**A propos de France Energie Eolienne :**

Créée en 1996, France Energie Eolienne est le porte-parole des professionnels éoliens français. Les 330 membres de FEE ont construit plus de 90% des turbines installées sur le territoire français et en exploitent plus de 85%.

FEE consolide les problématiques et expériences vécues au quotidien par ses différents membres et s'appuie sur leurs expertises pour formuler des prises de position claires et précises au nom de la filière. Elle sert d'interlocuteur des pouvoirs publics, des élus, de la presse et de la société civile et répond à leurs demandes et sollicitations.

FEE informe également les professionnels sur l'évolution des politiques publiques liées à l'éolien. Enfin, FEE fédère ses membres et les met en relations entre eux.

**Contacts presse :**

**Agence Hopscotch**

Aurélien Derozier

01 41 34 21 13

[aderozier@hopscotch.fr](mailto:aderozier@hopscotch.fr)

**France Energie Eolienne**

Mattias Vandenbulcke

01 42 60 07 41

[mattias.vandenbulcke@fee.asso.fr](mailto:mattias.vandenbulcke@fee.asso.fr)